

PUBLIC

Avocat spécialisé – Avocat –
Directeur juridique – Juriste – Toute
personne pratiquant ou intéressée
par la matière

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances en
droit des sociétés

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dossier pédagogique remis à
chaque participant lors de la
formation (présentation, annexes
documentaires)
- Un module 100% à distance à
visionner à son rythme

SATISFACTION ET EVALUATION

- Questionnaire sur les
compétences acquises et la
satisfaction à remplir sur les
espaces des participants
- Attestation de présence délivrée
après la formation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance
technique et pédagogique est
joignable entre 8h30 et 18h (jours
ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-
formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée
; si besoin, le demandeur est mis en
relation avec un expert dans un délai
maximum de 48h.

Replay – Sécuriser une opération de cession- acquisition : les étapes clés jusqu'au closing - 4 heures

Code
700966

Durée
4 heures

Tarif Inter*
300 €
HT

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la chronologie et les points clés d'une opération de cession-acquisition de titres
- Identifier et hiérarchiser les principaux risques juridiques (corporate/contrats et social)
- Sécuriser la rédaction des actes jusqu'au closing
- Gérer les enjeux post-closing en droit des sociétés et en droit du travail

Programme du module digital

- « Ce produit est un replay de l'événement intitulé « Les Incontournables Lefebvre Dalloz de La Rochelle », diffusé le 2 juillet 2026. Pour des raisons de pertinence du contenu, il est disponible à la vente jusqu'au 30 novembre 2026 inclus. En vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès au replay jusqu'au 17 janvier 2027 inclus. »

Introduction

- Vue d'ensemble d'un processus de cession acquisition de titres : de la LOI au closing
- Les acteurs et leurs rôles respectifs (management, avocats, experts-comptables, RH)

I. La phase préliminaire et la structuration de l'opération

- Choix du schéma : cession de titres et enjeux fiscaux à anticiper
- La lettre d'intention (LOI) : valeur juridique et clauses essentielles
- L'accord de confidentialité (NDA) : rédaction et portée pratique
- La data room : organisation, documents sensibles, gestion des accès et de la confidentialité

II. L'audit d'acquisition

- Due diligence corporate et contrats : statuts, pactes d'associés, autorisations à la cession, principaux contrats
- Due diligence compliance : de nouveaux enjeux à prendre en considération
- Due diligence sociale : audit des contrats de travail, accords collectifs, représentation du personnel, contentieux prud'homaux
- Identification des risques : gouvernance et engagements de la sociétés, contrats, litiges, compliance, passif social/pénal/environnemental

- Rédaction du rapport de due diligence : structurer les red flags

III. La négociation et la rédaction des actes

- Le protocole de cession (SPA) : prix, engagements, conditions suspensives
- La garantie d'actif et de passif (GAP) : périmètre des déclarations et des garanties, plafonds, franchises, durée, mise en œuvre
- Les modalités de paiement du prix : earn out, ajustement, révision
- L'information-consultation du CSE : quand, comment et conséquences d'une irrégularité
- Le sort des contrats de travail

IV. Le closing et l'après-closing

- La checklist du closing : levée des conditions suspensives, formalités, séquestre du prix, garantie de la garantie
- Les formalités post-closing en droit des sociétés : enregistrement, publicité, mise à jour des organes de direction
- L'intégration sociale post-acquisition : harmonisation des statuts collectifs, délais de survie des accords (L. 2261-14), la gestion des représentants du personnel dans l'entité acquise après le closing
- Les risques post-closing : appel en garantie du cédant, contentieux prud'homaux, gestion du personnel (phase d'intégration)

Parmi nos formateurs



Véronique Goncalves

Avocat,

Avocat au Barreau de Paris depuis 2004, Véronique GONCALVES a développé une solide expertise en droit des sociétés et en droit de l'OHADA. Elle accompagne de nombreuses entreprises dans leur développement en France et leur implantation à l'international. Véronique GONCALVES intervient également dans le domaine de l'arbitrage OHADA en Conseil mais aussi en tant qu'Arbitre près de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA). Chargée d'enseignement à l'Université de Paris II Panthéon Assas et à l'Université Catholique de Lille, elle est l'auteur de plusieurs publications en droit des affaires.



Julien Mourre

Maître Julien MOURRE, Avocat au Barreau de Paris